

COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

COMPTE RENDU – RENCONTRE DU 19 FÉVRIER 2015

RÉDIGÉ PAR FRÉDÉRIC LEWIS, SECRÉTAIRE CVAP

Étaient présents :

Mme. Suzanne Verreault, Présidente	Présidente de l'arrondissement de La Cité-Limoilou, Conseillère municipale - district de Limoilou
Mme. Véronique Lalande	Porte parole, Initiative citoyenne de vigilance du Port de Québec
Mme. Hélène Langlois	Présidente, Conseil de quartier du Vieux-Moulin
M. Alain Samson	Président du Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire
Mme. Mélanie Lévesque	Administratrice, Conseil de quartier de Maizerets
M. Louis Campagna	Administrateur, Conseil de quartier de Saint-Roch
Mme. Anne Beaulieu	Déléguée, Conseil régional de l'environnement
Mme. Myriam Demers	Administratrice, Conseil de quartier de Lairet
M. François Gonthier-Gignac	Administrateur, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
M. Normand Breault	Conseiller au contrôle, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques
M. Steeve Verret	Conseiller municipal – membre du comité exécutif responsable de l'environnement
M. Gilles Dufour	Directeur général adjoint, Développement durable de la Ville de Québec.
M. Anick Métivier	Directeur adjoint, relation avec la communauté, Port de Québec.

<p>Étaient absents:</p> <p>M. Denis Robillard (en remplacement de M. Alain Chevalier) Directeur de la division de la qualité du milieu. Service de l'environnement de la Ville de Québec</p> <p>Mme. Renée Levaque Coordonnatrice Santé et environnement, Direction régionale de Santé publique</p>
<p>Postes vacants :</p> <p>Secrétariat à la Capitale-Nationale,</p> <p>Comité de relations avec la communauté du Port de Québec</p>

Abréviations : VQ=Ville de Québec; SCN=Secrétariat de la Capitale nationale

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
1- Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour	<p>La présidente présente son mot d'ouverture et souhaite la bienvenue aux membres.</p> <p>Elle présente le nouveau secrétaire du CVAP, M. Frédéric Lewis.</p> <p>Elle présente la formule de cahier d'assemblée qui assure chaque participant d'un document de travail lors des rencontres.</p> <p>Elle informe les membres que le secrétaire désire enregistrer les séances afin de faciliter la rédaction des procès-verbaux, mais que cependant, un intervenant peut se prévaloir</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>en tout temps d'un droit de parole sans que son propos ne soit enregistré, de la même façon qu'il peut se prévaloir en tout temps d'un droit de parole sans que son propos ne soit consigné au procès-verbal.</p> <p>Elle prévient l'assemblée du retard de M. Steeve Verret.</p> <p>Un membre du sous-comité de révision du mandat du CVAP demande l'ajout d'un point en 10.5; révision du mandat. Il est à noter que le document d'assemblée contenait déjà, à l'annexe, le matériel nécessaire pour supporter la discussion sur ce point.</p> <p>L'ordre du jour est accepté</p>			
2- Acceptation du compte-rendu 11 décembre 2014	Le procès-verbal et ses correctifs sont acceptés.			
2.5- Acceptation du compte-rendu 22 janvier 2015	<p>Au point : <i>Relance sur les invitations aux utilisateurs du Port à notre invitation</i>, retirer l'emploi du conditionnel.</p> <p>Au point : <i>Site Internet</i>, le cahier de charge ne doit pas être « discuté », plutôt il sera « présenté ». Il ne doit pas être « clarifié», plutôt il sera « expliqué».</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>Corriger « Unique » pour « Unik »</p> <p>Retrancher un doublon d'information lorsque celle-ci se retrouve à la fois au point <i>suivi du procès-verbal</i> et sur la liste des sujets à l'ordre du jour.</p> <p>Il faut également rectifier la façon d'orthographier le nom du représentant du Port de Québec.</p> <p>En page 19, au point « calendrier des rencontres » ajouter « 19 mars » dans l'énumération.</p> <p>Le procès-verbal, tel que corrigé, est accepté.</p>			
3- Suivi de l'ordre du jour du 22 janvier 2015	Tous les éléments de suivis ont été reclassés à même les points de l'ordre du jour.			
4- Suivi d'information du MDDELCC	<p>Le représentant du MDDELCC confirme la présentation du M. Pierre Walsh lors de la prochaine rencontre, soit le 19 mars 2015.</p> <p>Il y a donc deux présentations à prévoir; celle de M. Walsh et celle d'un utilisateur.</p> <p>Tel qu'annoncé au CVAP, Glencore, dans la</p>	<p>Disposer des moyens logistiques pour assurer le bon déroulement de la présentation.</p> <p>Prendre contact avec M. Walsh.</p>	<p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire</p>	<p>19 mars 2015</p> <p>19 mars 2015</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>foulée de leur certification ISO14001, forme les manutentionnaires d'Arrimage Saint-Laurent à l'utilisation de procédures pouvant réduire l'impact environnemental.</p> <p>Glencore a mentionné son intérêt à rencontrer à nouveau le CVAP pour faire une mise à jour.</p> <p>Lors de l'alerte au smog du 17 et 18 février, 1 plainte citoyenne dans Limoilou, des concentrations élevées de particules sont présentes sur l'ensemble des capteurs du réseau québécois. Relevés aux deux jours, les résultats d'analyse ne sont pas encore connus.</p> <p>Un membre donne une autre interprétation des observations. Le Réseau du MDDELCC comporte des automètres, il y en a un à la station des sables, dont les données servent à dériver l'Indice de qualité de l'air (IQA). Ceux-ci peuvent être consultés avec un temps de mise à jour de 3 heures. L'IQA est dérivé de 4 paramètres, l'un est la quantité de particules. L'IQA est un indice déclassant.</p> <p>Selon le membre, ce sont les particules qui ont fait décroître l'IQA dans Limoilou de manière plus prononcée qu'aux autres stations automatiques.</p>	<p>Suivi de la plainte auprès du citoyen et analyse des filtres.</p>	<p>M. Brault</p>	<p>Délais d'une semaine pour l'analyse.</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>Le représentant du MDDELCC, sans contredire cette version, n'est pas convaincu et indique que les échantillons doivent d'abord être analysés avant de conclure.</p> <p>Le membre fait un lien, puisque les températures douces (et les faibles concentrations en NOx) et l'heure avancée ne permettraient pas d'accuser les usuels trafic automobile et combustion des appareils de chauffage, avec les activités du Port. Ce soir-là, le Lumiac, transbordant du Nickel, était à quai ainsi que Fédéral franklin, transbordant du Fer.</p> <p>Attente des membres envers le MDDELCC; à chaque rencontre, présenter un résumé (<i>faire état</i>) du suivi de l'état de l'environnement depuis la rencontre précédente.</p> <p>Un membre demande de mettre à l'annexe du cahier de rencontre, les liens utiles, notamment le lien vers le sommaire mensuel de l'IQA.</p> <p>Un autre demande de faire parvenir, à nouveau, le lien vers le sommaire.</p>	<p>Commenter les événements particuliers et présenter les rapports mensuels.</p> <p>Mettre à l'annexe du</p>	<p>M.Brault</p> <p>Secrétaire</p>	<p>Chaque rencontre</p> <p>Chaque</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>Un membre demande si le représentant du Port peut faire état des bateaux à Quai. Celui-ci répond qu'une liste tenue à jour se trouve sur le site Internet du Port.</p> <p>Un membre demande, qu'elle type d'action est mise en place lorsqu'une station de suivi de qualité de l'air indique une très mauvaise qualité? Le représentant du MDDELCC informe le Comité qu'un communiqué est publié.</p> <p>Un membre demande si l'information est relayée par la DRSP. Le représentant du MDDELCC informe le Comité que le communiqué est repris avec des informations relatives à la santé.</p>	<p>cahier de rencontre, le lien vers le sommaire mensuel de l'IQA.</p> <p>Faire parvenir aux membres le lien vers le sommaire.</p>	Secrétaire	<p>rencontre</p> <p>Avant la prochaine rencontre</p>
5- Suivi d'information de la DRSP	La représentante étant absente, ce point n'est pas discuté. La représentante s'était			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	justifiée et avait présenté ses excuses, auprès du secrétaire, avant la rencontre.			
6- Suivi d'information du Port	<p>Visite du port</p> <p>Le représentant du Port présente les dates disponibles (30 avril, 1 mai, 5 mai, 6 mai). D'autres dates peuvent être proposées au besoin. Le comité convient de lancer un sondage Doodle</p> <p>On envisage une visite vers 16h (et les plages suivantes). Une visite durerait environ 2h.</p> <p>Poste vacant pour le Comité de relation avec la communauté (CRC).</p> <p>La prochaine rencontre du CRC est fixée à la fin mars.</p> <p>Concernant la nouvelle procédure environnementale; le représentant mentionne que dès que celle-ci sera applicable (imminent), il serait possible d'en faire la présentation au CVAP. Cette procédure comporte un mécanisme de consultation publique.</p> <p>À propos du projet d'agrandissement; le</p>	<p>Faire parvenir un sondage Doodle avec des dates disponibles en avril et en mai.</p> <p>Faire part de cette vacance aux intéressés. À mettre à l'ordre du jour du CRC.</p> <p>Faire connaître le résultat de l'invitation</p>	<p>Secrétaire</p> <p>Anick Métivier</p> <p>Anick Métivier</p>	<p>Prochaine rencontre.</p> <p>Fin mars</p> <p>Lorsque connu</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>représentant mentionne que lorsque l'annonce sera officielle, le projet sera présenté au CVAP. Le projet sera soumis à un exercice de consultation publique.</p> <p>Un membre mentionne que le projet existe déjà depuis plusieurs années et ne voit pas la pertinence d'attendre que tout le financement soit confirmé compte tenu de l'état d'avancement relatif du projet. Il s'agit de laisser une marge de manœuvre et un pouvoir d'influence en amont du processus et éviter les faits accomplis (doctrine de <i>non-surprise</i>). D'autres membres soulignent l'importance de cet élément.</p> <p>Il est demandé de présenter les principales orientations et les grandes lignes à défaut du fin détail.</p> <p>Un membre rappelle la possibilité de tenir la séance de manière informelle sans qu'il y ait consignation des détails.</p> <p>Un autre mentionne que la rétention de l'information en amont de l'accord du financement public ne favorise pas l'acceptabilité sociale.</p> <p>Un membre se propose de faire la présentation sur le projet auprès du CVAP, au</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>lieu des représentants du Port, tellement le projet est élaboré, important et imminent.</p> <p>Un membre rappelle le litige entre le Port et le MDDELCC concernant l'assujettissement de ce projet au processus du BAPE et souligne donc l'importance de la vigilance dans ce contexte.</p> <p>Le représentant mentionne qu'il portera la demande du CVAP à la direction du Port.</p> <p>Le représentant mentionne qu'il y aurait possibilité d'avoir une présentation sur un projet de compensation de l'habitat du poisson.</p> <p>Le représentant mentionne que l'agrandissement du terminal de croisière serait un élément pouvant retenir l'attention du CVAP.</p>			
7- Site Internet	<p>Unik Média à été rencontré et le sous-comité a fait état du cahier de charge.</p> <p>Le sous-comité a demandé une ventilation des heures estimées par étapes de réalisation. La voici :</p> <p>Arborescence; 4 heures</p>	En attente des demandes de validation des livrables par Unik Média		

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>Maquette schématique; 18 heures Montage des aspects visuels 35-45 heures Programmation; 70-80 heures Assurance qualité et gestion; 20 heures</p> <p>On doit aussi compter les frais d'hébergement.</p> <p>Une première version d'arborescence a été remise et commentée.</p>			
<p>8- Suivi de la lettre au ministre Sam Hamad</p>	<p>Concernant la demande de soutien financier, la présidente a demandé de faire suivre la réponse reçue sous forme écrite afin de constituer un historique de correspondance.</p> <p>Le Secrétariat à la Capitale nationale avancera une aide financière de 10 000\$ pour soutenir le secrétariat du CVAP. Un chèque sera adressé à la Ville de Québec au Service de l'environnement.</p> <p>Un membre souligne que ce montant ne devrait pas être périmable au 31 décembre afin de pouvoir être réaffecté l'année suivante et non pas retourner au fond consolidé.</p> <p>Le Conseil régional de l'environnement de la Capitale nationale facturera, par la suite, ses</p>	<p>Faire suivre la correspondance au secrétaire.</p> <p>Constituer un historique des correspondances.</p>	<p>Présidente</p> <p>Secrétaire</p>	<p>Lorsque la correspondance est reçue.</p> <p>Lorsque la correspondance est reçue.</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>honoraires au Service de l'environnement.</p> <p>Concernant la représentation du Secrétariat à la Capitale nationale, il convient d'attendre la confirmation écrite avant d'inviter la représentante désignée aux rencontres du CVAP.</p>	<p>Faire suivre la correspondance au secrétaire.</p> <p>Lorsque la correspondance désignant la représentante est reçue, établir une prise de contact.</p>	<p>Présidente</p> <p>Secrétaire</p>	<p>Lorsque la correspondance est reçue.</p> <p>Lorsque la correspondance est reçue.</p>
<p>9- Invitations aux utilisateurs du Port</p>	<p><u>Béton Provincial</u> Bien qu'il se dit prêt à venir à la rencontre du CVAP dès février, M. Keet, a décidé de prendre des vacances. Il demande que la séance du mois d'avril lui soit réservée.</p> <p><u>VOPAC :</u> Suite à un contact en janvier, puis à nouveau en février, se dit prêt à venir à la rencontre du CVAP le 19 mars. Il y aurait une nouvelle direction et une responsable désignée, Mme. Marie-Josée Fortin.</p> <p><u>Mid Atlantic</u> Se disent prêt à venir à la rencontre du CVAP en avril, les contacter à la fin de mars.</p> <p>Un membre demande qu'un</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>tableau/calendrier soit produit pour permettre de bien suivre la planification. La présidente indique qu'un tel document a été produit il y aurait lieu de faire une mise à jour lors de chaque rencontre et de porter le tableau en annexe du document d'assemblée.</p> <p>Le comité commente le projet de lettre préparé par le secrétaire et lui soumet les modifications. (Le projet a été préparé à partir des éléments mentionnés au procès verbal du 22 janvier)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Retirer les demandes de confirmation puisque les utilisateurs qui recevront cette lettre ont déjà confirmé leurs intentions. • Retirer l'historique et la mise en contexte. • Demander le nombre de personnes, les titres et les noms des représentants. • Utiliser la formulation « nous souhaitons rendre publics ces documents sur notre site Internet, toutefois... ». 	<p>Transmettre le tableau au secrétaire pour en faire la mise à jour.</p> <p>Apporter les modifications.</p> <p>Soumettre la lettre aux membres du Comité par courriel.</p> <p>Valider et mentionner les corrections nécessaires.</p> <p>Intégrer les corrections et lancer les invitations.</p>	<p>Présidente</p> <p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire</p> <p>Membres du comité</p> <p>Secrétaire</p>	<p>Avant la prochaine rencontre.</p> <p>Avant la prochaine rencontre</p> <p>Avant la prochaine rencontre</p> <p>Avant la prochaine rencontre</p> <p>Avant la prochaine rencontre</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<ul style="list-style-type: none"> • La liste des éléments doit être revisitée en fonction de la pertinence selon l'utilisateur. • Simplifier les types de projets à « projets de développements en cours et à venir» • Mettre en lumière l'objectif de la démarche et ensuite mettre la liste en exemple de points à aborder. 			
10- Calendrier des rencontres	Le Comité considère que cet élément a été couvert dans les discussions du point précédent.			
10.5- Révision du mandat du CVAP	<p>Le sous-comité de réflexion sur la révision de mandat du CVAP s'est réuni deux fois en février.</p> <p>Le document soumis par le sous-comité est joint dans le cahier d'assemblée et les membres peuvent y suivre la présentation des éléments.</p> <p>Un membre du sous-comité entreprend la lecture commentée des divers éléments.</p> <p>Les éléments ne sont pas rapportés ici, le</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>lecteur pourra se référer au document de travail au besoin.</p> <p>Cependant, il importe de souligner que le présentateur met l'accent sur l'importance de miser sur un climat de travail et une culture de confiance entre les interlocuteurs, en misant, au besoin, sur la rencontre à huis clos et à micro fermé. Il souhaite l'avènement d'une doctrine de « non- surprise » à laquelle se rattache directement la crédibilité du Comité.</p> <p>Un membre souligne qu'il faut mettre en place un mécanisme pour rendre compte à la population de la tenue de huis clos.</p> <p>La lecture est écourtée. Le Comité convient de reporter ce point aux ordres du jour des prochaines rencontres afin de prendre le temps nécessaire pour retravailler en comité de la nouvelle proposition de mandat.</p> <p>Commentaires de corrections sur le vif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Informations provenant des opérateurs », ajouter à l'énumération « les présentations » et mentionner que la liste n'est pas exhaustive. • Changer « les opérateurs » par « les utilisateurs » 	<p>Remettre ce point aux ordres du jour subséquents.</p> <p>Apporter les corrections au document de travail.</p>	<p>Secrétaire</p> <p>Membres du sous-comité de révision</p>	<p>Prochaine rencontre</p> <p>Avant la prochaine rencontre</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacer « forgé » par « mettre en place » • Remplacer « malgré les tensions » par « nonobstant les missions respectives des acteurs » <p>Le sous-comité propose que les membres du comité lui fassent parvenir les commentaires directement afin d'en préparer une synthèse.</p> <p>Il propose de concentrer l'effort de révision sur le mandat et la mission, le fond et la forme. Ne pas s'attarder sur les éléments spécifiques du plan d'action, mais son esprit. Par contre, les idées d'actions sont reçues et compilées pour une étape éventuelle de rédaction du plan d'action.</p> <p>Un membre du sous-comité avance qu'une mission bien énoncée répond à trois questions : Quel bien? Pour qui? À quels couts?</p> <p>La question de la composition du Comité et des règlements de régie interne n'a pas été abordée, car elle se situe en aval de l'exercice présent qui est plus fondamental.</p>	<p>Acheminer les commentaires aux membres du sous-comité de révision.</p> <p>Faire une synthèse des commentaires reçus</p> <p>Faire un rappel aux membres.</p>	<p>Membres du CVAP</p> <p>Membres du sous-comité de révision</p> <p>Secrétaire</p>	<p>Avant la prochaine rencontre</p> <p>Prochaine rencontre</p> <p>Avant la prochaine rencontre</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
11- Plan d'action	Compte tenu de la discussion précédente et de l'heure tardive, il est proposé de remettre ce point à l'ordre du jour de la rencontre suivante.	Remettre ce point à l'ordre du jour subséquent.	Secrétaire	Prochaine rencontre
12- Autres sujets	<p>Documents transmis par le port Un membre demande s'il est possible d'obtenir les informations sur le tonnage avec une ventilation compatible à celle utilisée par Environnement Canada par le passé.</p> <p>Un membre suggère de faire un exercice pour définir dans l'idéal, les éléments nécessaires à l'accomplissement du mandat du Comité, en suggérant que ceci pourra par la suite être une situation vers laquelle il faudrait tendre.</p> <p>Ceci vise à faciliter les échanges entre les parties et mesurer l'écart entre la réalité et la situation souhaitée.</p> <p>Le représentant du Port validera si les regroupements peuvent être revus, mais il est lié par le secret commercial avec ses clients.</p>	Validation du format des données.	Anick Métivier.	

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>Bien qu'un des premiers principes mis en place par le Comité est de ne pas distinguer la responsabilité du Port et celle de ses utilisateurs sur le plan de la divulgation des données, devant le peu de résultats obtenus depuis 2 ans, plusieurs membres suggèrent qu'il serait temps de revoir la stratégie et d'adresser les demandes directement aux utilisateurs sans passer par un intermédiaire. Il n'y a pas d'unanimité sur cette question.</p> <p>Il est suggéré qu'il pourrait y avoir une démarche conjointe entre le Port et le Comité pour faire la demande auprès des utilisateurs d'une divulgation volontaire.</p> <p>Autres éléments relativement aux documents transmis par le port.</p> <p>Un membre demande s'il est possible d'avoir accès à deux documents pertinents dans les bibliographies des rapports consultés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Roche et associé. Rapport d'étude sur la qualité de l'air ambiant pour la Communauté urbaine de Québec et pour le Port de Québec • Port de Québec : Étude de problème de pollution relatif à la manutention 	<p>Rédiger un projet de lettre et la faire parvenir aux membres.</p> <p>Voir si les documents sont disponibles.</p>	<p>Secrétaire</p> <p>Anick Métivier.</p>	<p>Avant la prochaine rencontre</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	de minerais en vrac sur les battures de Beauport.			
13- Date de la prochaine rencontre	19 mars 2015, 18h30			
14- Fin de la rencontre	La rencontre est levée à 22 :20			